

Chemins de fer—Loi

Quand le gouvernement se voit présenter une mesure permettant à un service public de répondre davantage aux besoins de la population desservie tout en réduisant le fardeau du contribuable, il a le devoir, nous en convenons tous, d'accepter une telle mesure. Son application démontrera bien que le gouvernement est résolu à établir un bon nombre de ses activités sur une base de recouvrement des frais, et cela fait en soi partie de la tâche plus générale qui est de restaurer la responsabilité financière au Canada. A mon avis, le projet de loi C-4 a beaucoup de bien-fondé et il est digne de l'examen et de l'appui de la Chambre.

Comme je l'ai fait observer au début de mon intervention, il se peut que beaucoup de gens ne comprennent pas tout à fait clairement ce à quoi nous voulons en venir avec cette mesure, et pourquoi elle vise à modifier la Loi sur les chemins de fer. Je rappelle que le Canada a de quoi être très fier au chapitre des télécommunications. Nous avons été les chefs de file dans le domaine et je suis persuadé que nous continuerons de l'être. Nous devons également veiller à ce que les consommateurs soient protégés. Je préférerais de loin éviter toute réglementation dans certains de ces domaines et laisser ainsi le système de la libre entreprise suivre son cours normal. Que le service téléphonique soit essentiel ou pas, là n'est pas la question; mais je pense bien que nous sommes nombreux à croire qu'il l'est de nos jours. N'oublions pas que ce service doit être à la disposition des citoyens canadiens et nous tenons à ce que cela ne change pas. Voilà pourquoi notre gouvernement prendra de temps à autres des mesures afin de s'assurer que des monopoles comme celui du téléphone sont réglementés et que, par le biais du processus de la réglementation, les usagers ont leur mot à dire au sujet de l'exploitation de ces monopoles.

Nous savons tous que le service téléphonique a été inauguré au Canada, bien qu'il arrive aux Américains de vouloir s'en approprier le mérite. C'est là un excellent service que nous nous sommes donné à un coût raisonnable. En vertu de ce projet de loi, les consommateurs pourront connaître l'avis du CRTC et, si ce dernier s'oppose à la réglementation, la formule qui sera mise au point pour fixer les tarifs.

Je le répète, les 6 millions que nous récupérerons grâce à ce projet de loi ne représentent peut-être pas une très grosse somme compte tenu de l'importance du déficit, mais je crois que nous sommes en bonne voie de réduire ce dernier. Vous vous en souvenez sans doute, madame la Présidente, quand notre gouvernement a pris le pouvoir, le déficit était extrêmement élevé. Grâce à un effort extraordinaire de la part de notre gouvernement, nous sommes parvenus à le réduire aux environs de 32,5 milliards de dollars. Nous devrions applaudir également aux efforts que les Canadiens ont déployés dans de nombreux domaines pour nous aider. Nous avons demandé aux agriculteurs de nous aider à recouvrer les frais. Nous avons demandé aux électeurs de nous aider à recouvrer les frais. Nous demandons maintenant aux entreprises des services téléphoniques de participer à leur tour au recouvrement des frais. Ce n'est que raisonnable. Ce ne sont là que quelques-unes des choses que nous tentons de faire.

Je voudrais ajouter que nous pouvons téléphoner de notre foyer presque n'importe où dans le monde. Pour la plupart, nous pouvons composer le numéro directement, bien que nous soyons encore obligés, dans certains endroits, de recourir à la

standardiste. Le fonctionnement du système tient du merveilleux. Pour ma part, je n'y comprends rien. Peut-être certains autres députés comprennent-ils quelque chose au système, mais ce qui est sûr, c'est qu'il fonctionne. D'autres pays ne disposent pas d'un système téléphonique qui fonctionne aussi bien que le nôtre. Au Canada, nous en sommes très fiers et nous voulons le demeurer.

Notre gouvernement continuera de surveiller les cordons de la bourse, s'assurant ainsi que nous obtenons notre juste part des revenus, sans pourtant oublier les gens qui doivent utiliser les services téléphoniques d'une façon régulière. Nos commettants se plaignent souvent à nous, députés, du système téléphonique, du système postal, et de nombreux autres problèmes actuels. Je ne pense pas qu'ils forment autant de plaintes au sujet du système téléphonique que des autres organismes. Le système qui existe au Canada aujourd'hui est l'un des meilleurs au monde, et les Canadiens le reconnaissent. Le service téléphonique ne nous pose pas tellement de problèmes, de moins dans la magnifique région d'Essex—Kent où j'habite. Nous avons encore des services qui ne font pas partie du réseau de Bell Canada; ce sont les derniers de la région. Nous avons encore un central téléphonique . . .

● (1240)

Une voix: Utilisez-vous toujours la manivelle?

M. Caldwell: Oui, nous l'utilisons toujours; un long, trois brefs. Peut-être y a-t-il encore à Vancouver des standardistes pour qui un son long et trois brefs signifient quelque chose. C'était notre numéro il y a bien des années.

J'espère, je tiens à le dire, que nous obtiendrons l'appui de la Chambre. Nous voudrions faire adopter ce projet de loi. Il ne risque pas de faire trembler les assises du pays, mais il figure en bonne place dans les efforts que déploie le gouvernement pour s'assurer que les Canadiens savent où nous allons dans le domaine des communications; j'espère donc que la Chambre va l'adopter rapidement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions et des observations?

Mme Finestone: Madame le Président, compte tenu des observations de mon collègue, je tiens à vous dire que j'ai encore une ligne téléphonique partagée à sonnerie individualisée. Le député a signalé à quel point il est fier d'appartenir au parti qui a créé la société Radio-Canada. Je serais curieuse de connaître sa réaction aux observations d'un journaliste et animateur bien connu et fort respecté qui a tellement fait pour notre pays, du point de vue tant de l'histoire orale que de l'histoire écrite, quelqu'un qui est assuré de notre respect et de notre admiration. Je veux parler de Pierre Berton. Je voudrais citer ici un article publié dans le *Sunday Herald* du 19 octobre et savoir ce qu'en pense mon honorable ami. Voici:

Berton accuse les conservateurs de détruire Radio-Canada

Les conservateurs sont en train de détruire lentement mais sûrement la société Radio-Canada et d'autres organismes culturels qui ont contribué à forger la culture canadienne au cours des trente dernières années, déclare l'auteur et animateur Pierre Berton.

«La télévision est la plus importante de nos institutions, car elle est le ciment qui nous unit», a-t-il déclaré vendredi.

«C'est notre nouveau rêve national, au même titre que le chemin de fer autrefois.»